



# ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME

## STRASBOURG (67)

### RÉSIDENCE NOTRE DAME



FICHE 16 / SITE-SUPPORT REHA 3



#### IDENTITÉ

**Parcelles cadastrales :** section 64  
parcelle 30 (2950 m<sup>2</sup>)

**Date de construction :** XVIII<sup>ème</sup> siècle

**Nb de bâtiments :** 4

**SHAB :** 1750 m<sup>2</sup>

**Nb de niveaux :** 3

**Nb de logts :** 58 + 1 logement de  
fonction

**Types de logts :** 58 chambres

**Autres locaux :** restaurant,  
bureaux, salle de réunion,  
chaufferie, buanderie

**Accessibilité :** aucune

**Orientation :** nord / ouest

**Système structurel :** maçonnerie

**Energie :** chauffage et ECS gaz  
collectif

**Performances :** NR

#### PRÉSENTATION DU SITE

La Résidence Notre Dame est la propriété de l'Association Foyer Notre Dame depuis 1923. Elle est située en plein cœur de Strasbourg, en zone protégée, à quelques mètres de la Cathédrale. C'est un ancien hôtel particulier du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La Résidence est entourée par d'autres bâtiments dans un tissu urbain dense et ancien. L'accès se fait directement depuis la rue des Echasses par une grande et unique entrée. L'accès aux véhicules est très règlementé dans cette zone piétonne.

La Résidence héberge de jeunes travailleurs et des jeunes mineurs non accompagnés. Elle comprend des logements, 58 chambres meublées avec ou sans salle-de-bain et WC privés, un restaurant (300 m<sup>2</sup>), deux espaces de cuisine et une cafétéria. Elle accueille également le siège social de l'association. L'ensemble bâti se déploie autour d'une vaste cour intérieure.



## ■ ATOUTS

Une localisation en hyper-centre dans un site à forte valeur patrimoniale (résidence de Charles de Foucault – chemin de Saint-Jacques de Compostelle).

Un potentiel bâti considérable.

Une vaste cour permettant l'accueil d'évènements (forum, conférences, concerts, job dating...).



## ■ OBJECTIFS ET ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

- Améliorer l'ouverture sur le quartier.
- Moderniser la résidence afin de l'inscrire pleinement dans son époque, en favorisant la dimension sociale et environnementale du projet.
- Réorganiser globalement le fonctionnement de la résidence : circulations, surfaces dédiées aux espaces de service, aménagement de bureaux et d'espaces de travail, nouveau projet de restauration...
- Adapter l'offre de logements aux besoins des jeunes, en les impliquant dans la démarche (participation à la MOC, forums aux moments clefs...).

